



■ Vues d'Anduze (Gard). La décision sociocratique vise à épuiser toutes les objections avant une décision collective. ■

La sociocratie : qu'est-ce que c'est ?

Le mot est créé par Auguste Comte, qui l'applique à un concept de gouvernement régional européen autogéré par les citoyens. Il est ensuite appliqué en Hollande, sous l'impulsion de Kees Boeke puis, plus récemment, de Gérard Edimburg au contexte de gouvernement des entreprises. Sous l'impulsion du Québécois Gilles Charest, elle se développe en France et ailleurs dans le monde. La ville de Saint-Paul à La Réunion est la première collectivité à avoir généralisé ce mode de gouvernance dans l'ensemble de sa gestion.

La sociocratie est un mode de gouvernance par le consentement, c'est-à-dire qu'un collectif adopte une décision quand toutes les objections recevables contre une proposition co-élaborée sont tombées. S'opposant aux décisions prises à la majorité qui, d'une part, se privent de la richesse du point de vue de la minorité et, d'autre part, se heurtent dans leur mise en œuvre à la résistance de celles et ceux qui n'y adhèrent pas, la décision au consentement n'est pas non plus une décision au consensus. Celle-ci est, en effet, le plus souvent, le choix d'un compromis boiteux (pour que tout le monde dise « oui »), alors que la décision sociocratique vise à ce que personne ne dise « non ». Une des applications les plus éclairantes est l'élection sociocratique de représentants, qui peut se faire sans candidat, les propositions étant faites et argumentées par chacun des membres du groupe, sur la base des qualités reconnues au représentant proposé

pour la mission qu'on souhaite lui confier. L'organisation des groupes se fait sous forme de « cercles sociocratiques », un peu semblables aux cercles de qualité, organisés à chaque échelon de la structure concernée par la prise de décision. La relation entre différents cercles se fait sous la forme d'un « double lien », un cercle désignant sociocratiquement deux délégués pour le représenter dans la relation avec les autres cercles. Le plus souvent, cette double représentation associe un cadre hiérarchique traditionnel et un représentant plus informel à qui sont reconnues des qualités humaines adaptées à en faire un porte-parole. Idéalement, on peut imaginer qu'une personne de rang très subalterne puisse, de cercle en cercle, venir côtoyer le PDG ou le maire dans une gouvernance sociocratique harmonieuse. La sociocratie, en résumé, c'est donc l'organisation en cercles de décisions, interconnectés par des doubles liens, au sein desquels la décision est prise au consentement, y compris pour la désignation de délégués.

L'animation de la démarche sociocratique requiert une grande efficacité, pour éviter les débats oiseux, et faire accepter aux membres qui n'adhèrent pas pleinement à la décision co-élaborée qu'ils peuvent néanmoins « vivre avec ». La formation des membres d'une organisation sociocratique à la communication non-violente est un plus permettant de limiter les stress relationnels parasites. ■